

Université Abderrahmane MIRA de Bejaia

Faculté SECG

Département des Sciences Économiques

INTRODUCTION À L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

L3 Économie Quantitative (2022-2023)

M. CHALANE Smail

Email : smail.chalane@univ-bejaia.dz

PROLOGUE :

Présentation de la matière

Plan de la présentation

1. Qu'est-ce que l'économie publique ?

2. Économie publique normative *versus*
Économie publique positive

3. Programme du module

1. Qu'est-ce que l'économie publique ?

Qu'est-ce que l'économie publique ?

- L'Économie Publique (EP) est la branche des sciences économiques qui étudie **les justifications et les effets de l'intervention de l'État dans l'économie.**
- L'EP s'intéresse toutefois à **l'intervention publique au sens large...** c'est-à-dire à l'ensemble des actions par lesquelles un **gouvernement** ou plus généralement une « **autorité publique** » intervient dans la sphère économique.
- En définitive, le centre d'intérêt de l'EP reste **l'autorité publique** ou la **puissance publique** (principalement l'État, mais aussi APW, APC, directions régionales...).

Qu'est-ce que l'économie publique ?

- Par "autorité publique", on entend **tout organisme** qui a une « **légitimité** » et une certaine « **autorité** » pour agir au nom de la **collectivité** (au niveau national, local ou encore sectoriel).
- Il s'agit donc non seulement de l'**État central**, mais également des **collectivités locales** (APC, Daïra, Wilaya) et des **administrations de la Sécurité Sociale** (CNAS, CNR, CNAC...).
- On y inclut également un certain nombre d'entités ayant des **statuts hybrides**, mais qui intéressent directement l'**analyse économique des politiques publiques**, comme les **entreprises publiques** (secteur public marchand) et les **Autorités de Régulation Indépendantes** (ex. Commission de Supervision des Assurances ; Conseil de la Monnaie et du Crédit ; Commission d'Organisation et de Surveillance des opérations de Bourse [COSOB], l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications [ARPT]...).

Qu'est-ce que l'économie publique ?

- **ATTENTION !** L'EP, comme discipline universitaire, n'englobe pas pour autant **tous les aspects de l'intervention publique !**
- Dans une **perspective large**, cette définition de l'EP pourrait en effet inclure la **plupart des sous-domaines des sciences économiques**.
- Ainsi, des spécialités comme **l'économie international**, la **macroéconomie**, **l'économie du travail**, **l'économie industrielle**, **l'économie du développement** ou encore **l'économie de l'environnement** et **l'économie de la santé** pourraient très bien être rangées dans la catégorie « Économie Publique ».
- Cependant, si aucune de ces spécialités n'ignore le rôle fondamental joué par l'État dans l'économie, l'EP **s'y consacre spécifiquement** en s'intéressant aux formes les plus caractéristiques de l'intervention publique : la **fiscalité**, la **régulation**, les **services publics**, les **assurances sociales** et la **redistribution**.

Qu'est-ce que l'économie publique ?

- L'économie publique est née dans les **années 1950** en se penchant sur le problème particulier de la **tarification de biens ou de services produits par les entreprises publiques**, notamment celles relevant d'un **monopole naturel**.
- D'abord qualifiée d'« *économie du secteur public* », la discipline s'est ensuite **largement diversifiée** autant sur le *plan théorique* que sur le *plan de ses applications empiriques*.
- Comme discipline, l'EP a ainsi permis des avancées importantes en matière de **tarification des services publics** ou encore de **réglementation et de régulation concurrentielle des marchés**, avec de nombreuses **applications empiriques** dans les secteurs des **transports**, de l'**environnement**, de la **santé** ou encore des **télécommunications**.
- En revanche, et conformément à la tradition, l'EP, qui relève de la **microéconomie**, ne traite pas des **instruments spécifiquement macroéconomiques de l'État** qui restent du ressort de la « **politique économique** ».

Qu'est-ce que l'économie publique ?

- En partant de cette optique, ce module présente les **enjeux de l'intervention publique dans une économie de marché**, en montrant comment l'analyse économique permet de répondre à des questions telles que :
 - ✓ Pourquoi l'État doit-il intervenir dans une économie de marché ?
 - ✓ Comment peut-il intervenir ?
 - ✓ Quel est l'effet de ces interventions sur l'économie ?
- Pour étudier ces questions, l'économie publique repose essentiellement sur deux types d'approches : l'**approche normative** et l'**approche positive**.

2. Économie publique normative

versus

Économie publique positive

Approche *Normative* versus Approche *Positive*

- La première approche est **NORMATIVE** : elle consiste à **définir le type de politique le plus efficace**, étant donné les **objectifs fixés par la puissance publique**.
- D'un point de vue normatif, l'EP traite de **la définition même du rôle de l'État** :
 - ✓ Comment définir ses objectifs ?
 - ✓ Quelles sont les justifications théoriques de son intervention dans l'économie ?
 - ✓ Quel est le type de politique le plus efficace pour atteindre les objectifs poursuivis par la puissance publique ?
- Il s'agit non seulement de répondre à la question « *que doit faire le gouvernement ?* », mais aussi d'étudier la relation entre les **instruments à la disposition de l'État** et les **objectifs que se donne la société dans son ensemble**.
- Dans sa dimension normative, l'EP a donc pour objet d'**optimiser les choix collectifs** en identifiant les **instruments de politique publique** les plus adéquats pour atteindre les **objectifs définis par la collectivité**.

Approche *Normative* versus Approche *Positive*

- La deuxième approche est **POSITIVE** : elle consiste à **évaluer les effets « concrets » (i.e. mesurés empiriquement) des politiques publiques sur l'économie.**
- Il s'agit par exemple de mesurer :
 - l'impact de la **fiscalité** sur l'emploi, sur le temps de travail, sur l'épargne,
 - ou bien encore l'effet des **politiques éducatives** sur les salaires, l'innovation ou la croissance, etc.
- D'un point de vue positif, l'EP traite également des « **limites pratiques** » de l'action de l'État :
 - ✓ Quel est l'**impact réel** des différentes mesures possibles ? Quels sont les **bénéfices** et les **coûts** de chaque type de politique publique ?
 - ✓ Quelles sont les **contraintes structurelles** à l'efficacité d'une politique publique ?
 - ✓ Quelles sont les **conditions** et les **limites** à l'efficacité de l'action de l'État ?
- L'EP normative permet ainsi d'expliquer certains traits du **comportement de l'État** qui ne semble pas en phase avec l'intérêt général.

3. Programme du module

Programme du module

- **CHAPITRE 1 : L'État à l'épreuve de l'histoire de la pensée et des faits économiques**
- **CHAPITRE 2 : Les justifications de l'intervention publique dans une économie de marché**
- **CHAPITRE 3 : Les défaillances du marché et les modalités d'intervention de l'État**
- **CHAPITRE 4 : L'analyse économique des dysfonctionnements de l'État**